



Poitou-Charentes
Observatoire Régional du BTP

LES INVESTISSEMENTS EN BTP DES COLLECTIVITÉS LOCALES EN 2003



OR-BTP

1- Evolution très positive des prévisions d'investissement des collectivités locales en 2003 en Poitou-Charentes

Que ce soit en dépenses d'équipement ou de BTP, la Région a rattrapé son retard concernant les prévisions d'investissements des collectivités locales. En effet, les prévisions de dépenses par habitant ont augmenté de 18 % et de 19,1 % respectivement pour l'équipement et le BTP. Cette évolution importante place désormais la Région au dessus de la moyenne nationale pour les dépenses de BTP par habitant et très près du taux national pour les dépenses d'équipement.

En terme de rythme d'évolution en dépenses de BTP entre 2002 et 2003, la Région Poitou-Charentes occupe le 5ème rang des régions françaises et affiche une croissance annuelle quatre fois supérieure à la Région du Centre, plus de deux fois supérieure à l'Aquitaine, 53 % au dessus du taux d'évolution des Pays de la Loire et plus de 69 % par rapport à la moyenne nationale.

Prévisions d'investissement par habitant en 2002 et 2003

	Population en 1999 (1)	Dépenses d'équipement par habitant (euros)			Dépenses de BTP par habitant (euros)		
		Prévisions 2002	Prévision 2003	Evolution	Prévisions 2002	Prévision 2003	Evolution
Poitou-Charentes	1,6	663	782	+ 18 %	563	670	+ 19,1 %
France	60,2	735	809	+ 10 %	594	661	+ 11,3 %

(1) En millions d'habitants

Source : COLLOC et RGP (INSEE)

2- Prévisions d'investissement en BTP désormais conformes au poids démographique de la Région

Avec 1,6 millions d'habitants en 1999, la région Poitou-Charentes représente 2,7 % de la population française. Les prévisions de dépenses en BTP en 2003 en Poitou-Charentes constituent 2,8 % des prévisions nationales, soit 0,1 % de plus que le quota attendu conformément à sa population.

		En 2002	En 2003
Prévisions de dépenses d'équipement	Montant (1)	1 087	1 282
	Part régionale (2)	2,5 %	2,6 %
Prévisions de dépenses en BTP	Montant	923	1 099
	Part régionale	2,6 %	2,8 %

(1) En millions d'euros

Source : COLLOC

(2) Poids de la Région dans l'ensemble France entière

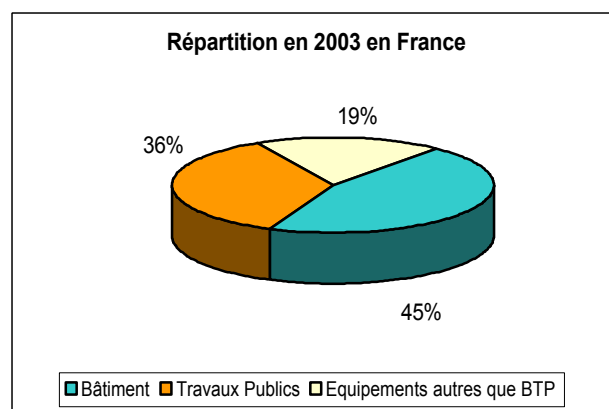
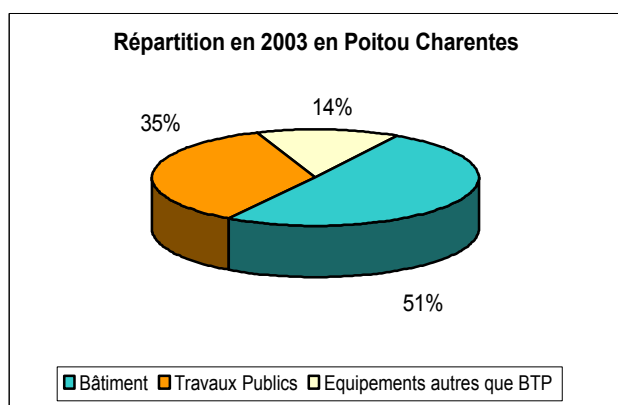
3- Le rythme de croissance élevé constaté en 2003 dans les prévisions d'investissement affecte essentiellement les activités du bâtiment

Entre 2002 et 2003, l'évolution des prévisions d'investissement dans le bâtiment est de 26,6 % ; seules l'Alsace et la Corse affichent des taux supérieurs. Cette augmentation importante tire vers le haut le poste BTP et le situe à 8 points au dessus de la moyenne nationale (19,1 % d'évolution annuelle en Poitou-Charentes contre 11,3 % en moyenne nationale).

Les prévisions d'investissement en Travaux Publics sont comparables à la moyenne française. En revanche, les dépenses d'équipement augmentent de 18 % en 2003 contre 10 % en moyenne nationale.

Evolution des prévisions d'investissement entre 2002 et 2003

	Dépenses d'équipement	BTP	Bâtiment	TP
Poitou-Charentes	+ 18 %	+ 19,1 %	+ 26,6 %	+ 9,8 %
France	+ 10 %	+ 11,3 %	+ 12,6 %	+ 9,7 %



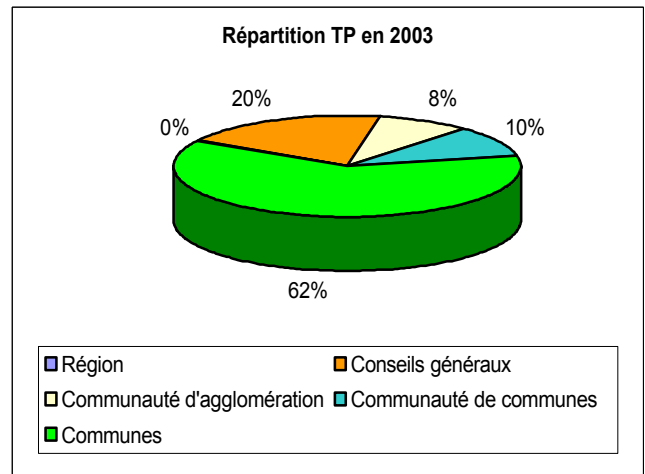
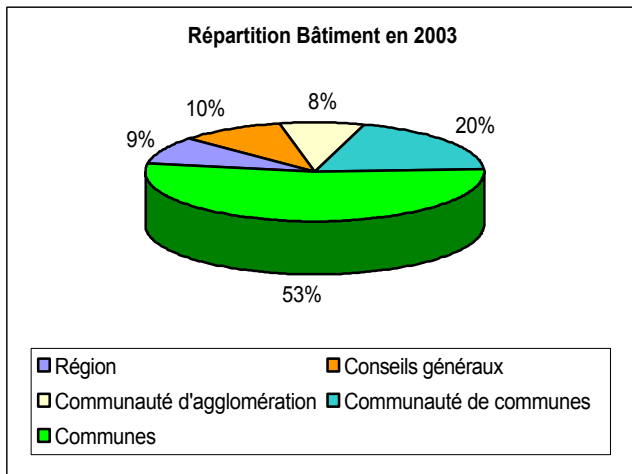
4- La commande publique communale représente toujours la majorité des investissements dans le domaine du Bâtiment et des Travaux Publics

En effet, les communes seules (hors communauté d'agglomération et autres communautés de communes) constituent l'essentiel de l'investissement (53 % pour le Bâtiment et 62 % pour les Travaux Publics). Avec les communautés de communes, c'est 73 % de l'ensemble des investissements de la région qui sont d'origine communale.

Les conseils généraux représentent 20 % des investissements en Travaux Publics mais seulement 14 % de l'ensemble des investissements régionaux. Le conseil régional joue un rôle mineur comme maître d'œuvre dans l'investissement dans le Bâtiment (9 % de l'ensemble du Bâtiment). Il est absent dans l'investissement Travaux Publics.

Répartition par type de maîtrise d'ouvrage

	Région		Conseils généraux		Communauté d'agglomération		Communautés de communes		Communes		Total	
	Montants (1)	Poids	Montants (1)	Poids	Montants (1)	Poids	Montants (1)	Poids	Montants (1)	Poids	Montants (1)	Poids
Bâtiment	57	9 %	66	10 %	51	8 %	127	20 %	346	53 %	647	100 %
Travaux Publics	1	0	89	20 %	38	8 %	44	10 %	278	63 %	450	100 %
BTP	58	5 %	155	14 %	89	8 %	171	16 %	624	57 %	1097	100 %



Evolutions annuelles 2003/2002 des prévisions d'investissement en BTP selon le type de collectivité

Type de collectivités	BTP
Conseil Régional	+ 21 %
Conseils généraux	+ 2 %
Communauté d'agglomération	- 6 %
Grandes communautés de communes	+ 22 %
Petites communautés de communes	+ 70 %
Communes de 50 000 à 100 000 hab	+ 24 %
Communes de 20 000 à 50 000 hab	+ 35 %
Communes de 10 000 à 20 000 hab	+ 32 %
Communes de 5 000 à 10 000 hab	+ 5 %
Communes de 2 000 à 5 000 hab	+ 10 %
Communes de 500 à 2 000 hab	+ 38 %
Communes de moins de 500 hab	+ 22 %
Ensemble Région	+ 19,1 %

5- Augmentation importante des investissements du Conseil général de la Charente

Les prévisions d'investissement des quatre conseils généraux affichent des disparités tant en ce qui concerne les montants bruts des investissements prévus que les évolutions par rapport à l'année 2002.

Le conseil général de Charente augmente ses prévisions de dépenses de 30 %. Ce sont les prévisions de dépenses en bâtiment qui présentent l'accroissement annuel le plus important (+ 89 %). Avec 31 millions d'euros en investissement TP, le conseil général de Charente devance les autres départements.

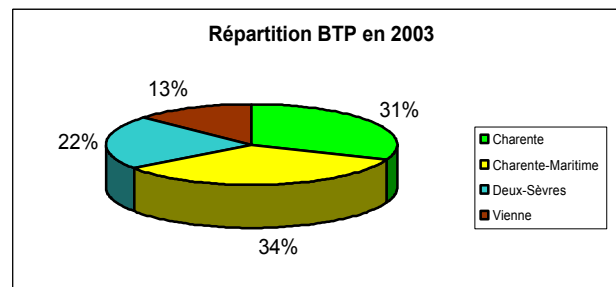
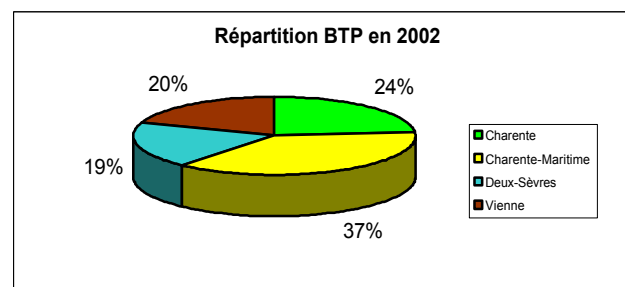
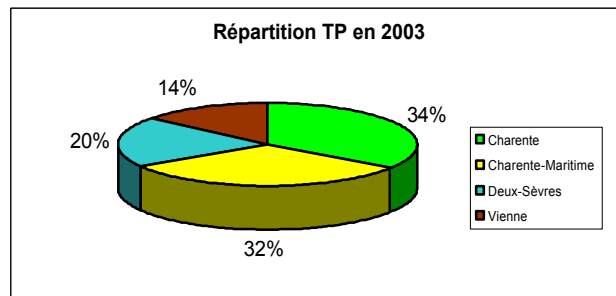
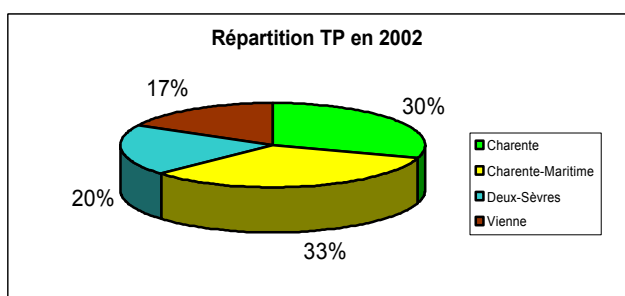
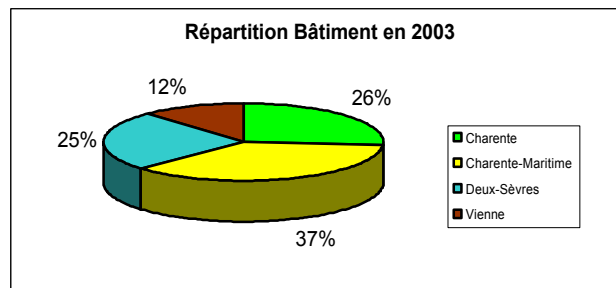
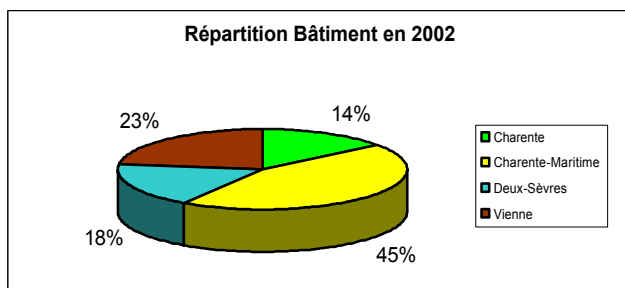
Les Deux-Sèvres connaissent également un accroissement annuel conséquent (+ 17 %) des investissements en provenance du conseil général. En revanche, on assiste à un tassement des investissements du conseil général de Charente-Maritime (- 9 %) et à un recul très net en Vienne (- 33 %).

Prévisions des dépenses d'investissements en 2003 des Conseils Généraux

		Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne
Bâtiment	Montant (1)	17	24	16	8
	Evolution annuelle	+ 89 %	- 14 %	+ 45 %	- 43 %
Travaux Publics	Montant (1)	31	28	17	13
	Evolution annuelle	+ 15 %	- 7 %	0 %	- 13 %
BTP	Montant (1)	48	52	33	20
	Evolution annuelle	+ 30 %	- 9 %	+ 17 %	- 33 %

(1) En millions d'Euros

Source : COLLOC



6- Plus de 52 % des prévisions d'investissements proviennent des communes de moins de 2000 habitants

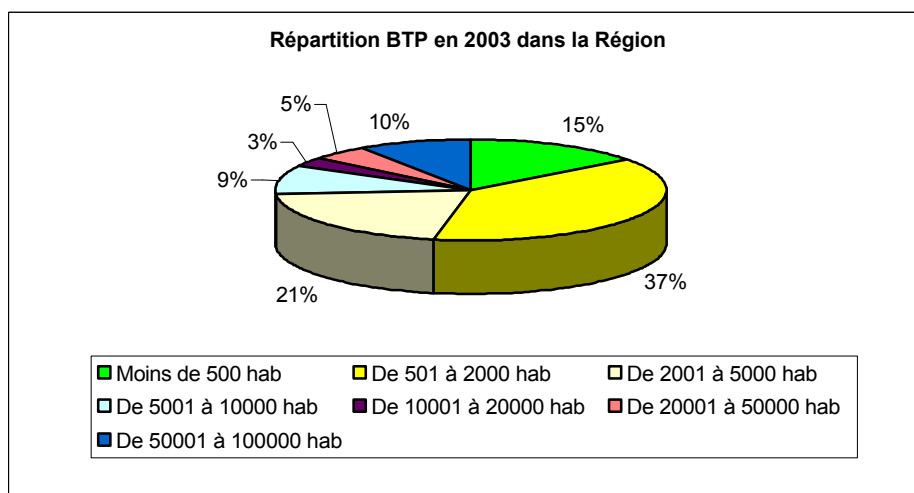
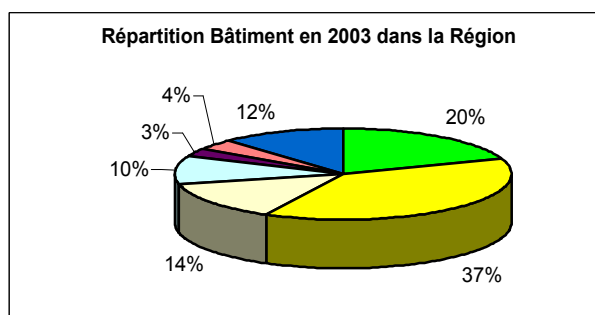
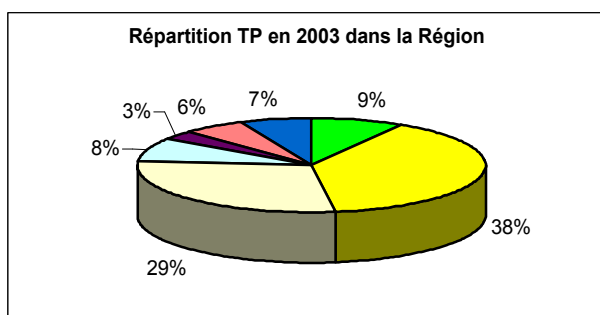
Les petites communes, et notamment les communes de 500 à 2000 habitants, constituent l'essentiel de la commande publique locale en investissement BTP.

Les communes de plus de 10 000 habitants représentent 17 % des investissements communaux en BTP, avec pourtant un poids démographique de 96 % de la population.

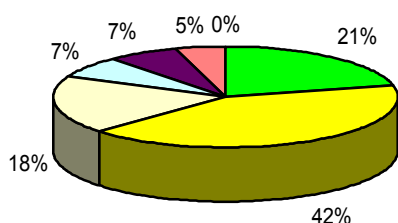
A l'inverse, avec 42 % de la population, les communes de moins de 2000 habitants représentent 52 % du total des investissements.

Dépenses en investissements des communes selon leur taille

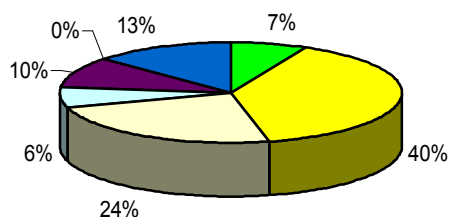
Taille des communes	Investissement total	Poids démographique
50 à 100 000 habitants	10 %	13 %
20 à 50 000 habitants	5 %	8 %
10 à 20 000 habitants	3 %	5 %
5 à 10 000 habitants	9 %	10 %
2 à 5 000 habitants	21 %	22 %
500 à 2 000 habitants	37 %	30 %
moins de 500 habitants	15 %	12 %
Total	100 %	100 %



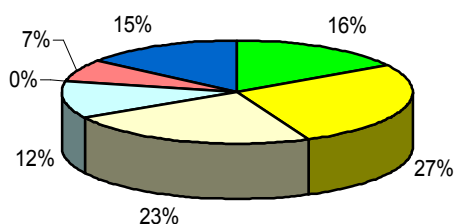
Répartition BTP en Charente



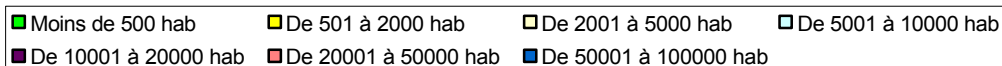
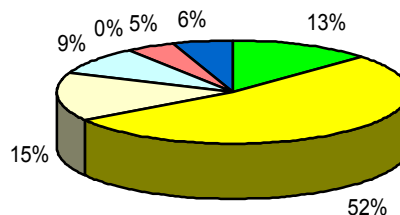
Répartition BTP en Deux-Sèvres



Répartition BTP en Charente Maritime



Répartition BTP en Vienne



Note méthodologique

Cette synthèse présente les résultats de l'enquête sur les intentions d'investissements en bâtiment et travaux publics des collectivités locales pour l'année 2003 (enquête Colloc).

Il s'agit d'une enquête par sondage réalisée par voie postale auprès d'un échantillon représentatif de collectivités. Les conseils régionaux et généraux, les communes de plus de 10000 habitants et les Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (à l'exception des petites communautés de communes) sont enquêtés exhaustivement. Les communes de moins de 10000 habitants et les petites communautés de communes sont enquêtées par sondage.

Les informations comptables collectées sont issues des budgets primitifs (votés avant le 31 mars de l'année d'exercice) de l'année en cours et de l'année précédente. Elles représentent donc des intentions de dépenses et non des réalisations effectives.

L'enquête est essentiellement orientée vers la connaissance du marché économique du BTP en termes d'effort d'investissement des collectivités locales et des prévisions d'activité pour les mois à venir. On en tire des mesures d'évolution.

Rappelons enfin que, selon la Comptabilité Nationale, les dépenses d'investissements des collectivités locales (constituées à plus de 80 % de dépenses de bâtiment et de travaux publics) sont largement supérieures à celles de l'Etat : elles représentent 70 % de l'investissement public soit 10 % de l'investissement de l'économie française.



Document réalisé par :

CELLULE ECONOMIQUE REGIONALE DE LA CONSTRUCTION
19 Rue Saint Louis - BP 595 - 86021 POITIERS CEDEX
Tél : 05.49.41.47.37 - Fax : 05.49.55.65.89 - Mail : cerc-pch@i-carre.net
www.cellule-economique-poitou-charentes.asso.fr